

Mercredi 31 octobre 2018

VIGILANCE ORANGE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

ORAGES- PLUIE - INONDATIONS

Alerte vigilance Orange orages – pluie – inondation dans les Bouches-du-Rhône : la Préfecture appelle à la prudence

L'alerte vigilance Orange pour Orages et Pluie-Inondation a été lancée par Météo France ce mercredi 31 octobre 2018 jusqu'en milieu de nuit dans les Bouches-du-Rhône.

→ **Qualification du phénomène et situation actuelle**

Situation orageuse. Les orages peuvent être très forts voire violents, ce qui nécessite une vigilance particulière.

Des lignes orageuses remontant de méditerranée concernent actuellement le Gard, les Bouches du Rhône et le Var. Sur les Bouches du Rhône, on a mesuré 54 mm à Arles, 68,5 mm à Tarascon.

→ **Évolution prévue**

Une ligne pluvio-orageuse va traverser le département des Bouches-du-Rhône ce soir, donnant d'assez fortes intensités de pluie en quelques heures, de possibles chutes de grêle et de fortes rafales de vent.

Les cumuls attendus sont de l'ordre de 60 à 80 mm en moins de 3 heures, et sur l'ensemble de l'épisode 80 à 100 mm, ponctuellement 120 mm sur l'est du département.

→ **Conseils de comportement**

Devant les risques associés à cette alerte, la Préfecture rappelle les consignes de comportement et recommande en cette soirée festive Halloween de ne pas laisser sortir les enfants :

- Éviter toutes les activités extérieures de loisir.
- S'abriter en évitant les zones boisées et mettre ses biens en sécurité.
- Ne pas s'engager, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Limiter les déplacements. Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et respectez les déviations mises en place.
- En cas d'obligation de déplacement :
 - Se renseigner sur l'état des réseaux routiers ;
 - Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
 - Être prudent et vigilant : les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses : 110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voies rapides, 80 km/h sur route. Allumer les feux de croisement et respecter les distances de sécurité ;
 - Sur la route, s'arrêter en sécurité en évitant les zones boisées. S'il n'y a pas de danger immédiat,

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

ne pas quitter son véhicule ;

- Respecter les interdictions ou consignes qui sont données par les forces de l'ordre .

– **Pour protéger l'intégrité des personnes et leur environnement proche :**

- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Ranger ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Dans un camping, vérifier qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations soudaines. En cas de doute, se réfugier dans un endroit plus sûr ;
- Signaler sans attendre les départs de feux le cas échéant ;
- Dans une zone sensible aux crues, prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux ;
- S'éloigner de tout cours d'eau : rivière, cadereau, roubine... ;
- Ne stationner pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.

– **Éviter de :**

- Téléphoner et d'utiliser les appareils électriques ;
- Se déplacer avec du matériel métallique sur l'épaule ;
- Rester à l'orée des bois ;
- Rester près de pylônes haute tension ;
- Rester près d'une grue ;
- S'approcher des piscines et plans d'eau ;
- D'être près d'une voiture.

Attention : la foudre peut tomber plusieurs fois au même endroit.

→ **Se tenir informé**

Site Internet de Météo-France : www.meteo.fr

Centre Régional d'Informations et de Coordination Routière (CRICR) au 0 826 022 022

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)